

# Autisme Répît 38 (AFIPH)

Association de pair-aidants, usagers et/ou proches

## Qui est concerné ?

Structure spécialisée dans l'accueil d'un certain public :

Aidants ou entourages de personnes en difficulté

## Domaines d'activités principaux

Accompagnement

Entraide, soutien par les pairs

Personnes porteuses de troubles du spectre autistique

## Coordonnées

04 58 55 21 98

<https://www.afiph.org/actualites/2019-07-03/autisme-repit-38>

## Modalités d'accès

Comment la solliciter ?

téléphoner au 04 58 55 21 98

## Présentation

Autisme Répît 38 est une plateforme départementale de soutien aux aidants. Elle permet à la fois écoute, rencontres entre pairs et aide à la mise en place d'un plan de répît. Cette plateforme est gérée par l'association AFIPH.

## Objectifs & Missions

À qui s'adresse Autisme Répît 38 ?

À tous les parents, proches ou aidants non professionnels qui accompagnent une personne avec autisme.

Pourquoi contacter Autisme Répît 38 ?

En tant qu'aidant d'une personne avec autisme, vous vous sentez isolés et épuisés aussi bien physiquement que moralement, vous pouvez donc avoir recours à la plateforme Autisme Répît 38.

Nos équipes vous offriront une écoute attentive et un soutien dans la gestion des situations difficiles du quotidien. Elles vous permettront également de partager votre vécu avec des professionnels qualifiés et d'autres aidants, grâce au réseau de la plateforme composé des principaux acteurs reconnus en Isère pour leur connaissance de l'autisme et du répît. Enfin, avec Autisme Répît 38, vous pourrez trouver les informations et les conseils qui vous permettront de mettre en place un véritable plan de répît adapté à votre situation en favorisant la rencontre de vos besoins avec des partenaires de proximité.

Comment contacter Autisme Répît 38 ?

C'est simple, il suffit de téléphoner au 04 58 55 21 98\*

Vous exposez votre situation, votre demande et vos attentes.

Nous vous proposons de vous rencontrer dans un de nos lieux d'accueil en Isère situé près de chez vous, à votre domicile ou dans un lieu à votre convenance, pour vous écouter, évaluer votre situation et peut être, déjà, envisager ensemble des solutions rapides de répît pouvant aller jusqu'à de l'accueil de jour de votre proche.

Les prestations d'Autisme Répît 38 sont-elles payantes ?

La plateforme de soutien aux aidants, animée par l'afiph est financée par l'Agence Régionale de Santé.

Aussi, les conseils apportés et l'accompagnement mené lors de réunions d'information, de rencontres collectives et / ou individuelles avec les professionnels de la plateforme sont entièrement gratuits.

